

L'ANALYSE SYNTAXICO-SÉMANTIQUE ET ÉNONCIATIVE DE LA NÉGATION EN TURC (ET EN FRANÇAIS) CONTEMPORAIN(S)

Le turc comporte trois marqueurs de négation d'ordre syntaxique *değil*, *yok* et *mA*, et un d'ordre lexical *sz*. Le marqueur *değil* = ne pas être, est traditionnellement considéré comme marqueur de négation nominale, *yok* = ne pas (y) avoir, comme marqueur de négation d'existence et *mA* = ne pas + V comme marqueur de la négation verbale.

La négation en turc est en réalité beaucoup plus complexe, non seulement par le jeu de la combinaison des marqueurs modo-temporels mais aussi par le fait qu'ils peuvent s'employer dans diverses positions pour remplir d'autres fonctions. Ils ne correspondent pas non plus exactement à deux valeurs généralement reconnues à la négation : le pur et simple constat d'absence — ce qu'on appelle la négation primaire — et la réfutation de la parole de l'autre — ce qu'on appelle la négation polémique. Chacun des marqueurs de négation peut marquer indifféremment l'une et l'autre de ces valeurs suivant le contexte, l'intonation et la nature du marqueur modo-temporel.

1. NÉGATION DU PRÉDICAT NOMINAL (*DEĞİL* ET *YOK*)

Les deux marqueurs *değil* et *yok* ont pour caractéristique d'être incidents à un prédicat nominal et ils peuvent, tous les deux, recevoir l'une

M. Baştürk est maître de conférences à l'Université d'Erzurum, Turquie.

des marques modo-énonciatives *ş* (marque zéro), *di* (marque du passé), *mİş* (médiatif) et *dir* (marque d’assertion), ces marques qui ne sont compatibles qu’avec le prédicat nominal¹. A ces marqueurs de négation peuvent s’agglutiner également toutes les marques de personne.

1.1 *Değil* incident à un prédicat nominal :

- (1) *Aklın alacağı bir şey değil +ş*
raison à prendre une chose ne... pas
Ce n’est pas une chose raisonnable.
- (2) *İşin içinde değildim*
affaire — dedans ne... pas + *di* + je
Je n’étais pas dans le coup.
- (3) *İsraille arası iyi değilmiş*
Israël + avec — entre — bon — ne... pas + *miş*
On dit qu’elle (l’Allemagne) n’est pas bonne avec Israël.
- (4) *Bizim görevimiz kahramanlık değildir.*
notre — devoir — héroïsme — ne... pas + *dir*
(C’est vrai que) notre devoir n’est pas de l’héroïsme.

Dans ces énoncés, *değil* est incident à un élément de nature nominale : *birşey*, *içinde*, *kahramanlık* et *iyi*, et il reçoit respectivement la marque zéro *ş* en (1), la marque du passé *di* en (2), la marque du médiatif *miş* en (3), et la marque d’assertion *dir* en (4).

L’opérateur de négation *değil* est incident à la relation prédicative et la présente comme non validée en *To* puisque son emploi simple marque toujours un ancrage au moment de l’énonciation.

Du point de vue énonciatif, *değil* rattache comme en (1) l’assertion négative au moment de l’énonciation en cours, et ce faisant marque deux opérations simultanées et indissociables ; en ancrant l’énoncé par rapport au moment de l’énonciation, il présente la relation prédicative comme non validée par rapport à ce repère qu’est le moment de l’énonciation et il présente l’énonciateur comme seul support de l’assertion négative et le co-énonciateur comme support de la validation de la relation prédicative. Il permet ainsi d’énoncer un point de vue discordant en construisant une représentation à laquelle on s’oppose.

Lorsqu’il reçoit, comme en (2), la marque du passé *di*, qui indique que le repère temporel de l’énoncé est décalé mais non coupé du moment de

¹ En turc, l’adjectif, l’infinitif et l’adverbe sont classés dans la catégorie du nom.

l'énonciation en cours, *mİş* permet d'opérer deux repères dissociés. Le sujet énonciateur exprime *hic et nunc* le rejet d'une prédication de propriété présentée comme validée à un moment antérieur à *To*.

Lorsqu'il reçoit en (3) la marque du médiatif *mİş*, *değil* est comme dans tous les emplois la négation d'une attribution de propriété et *mİş* a pour finalité d'indiquer que cette assertion négative a été réalisée antérieurement et qu'il s'agit de la faire connaître à l'allocutaire, tout en garantissant la légitimité. Or, sur les trois valeurs de *mİş* — inférence, surprise et discours rapporté — seule la valeur de discours rapporté est compatible avec l'opérateur de négation *değil*².

L'opérateur *değil* reçoit en (4) la marque modo-énonciative *dir*. Celle-ci, comme *di* du reste, a pour valeur fondamentale de marquer la prise en charge ; elle se distingue pourtant de *di* en cela qu'elle marque un égo-centrage fort. Le repère temporel de l'énoncé est celui de la parole.

Par conséquent, lorsqu'il est utilisé avec le marqueur *değil*, on a affaire alors à une négation strictement polémique. Autrement dit, la combinaison marque la prise en charge égo-centrée par le sujet énonciateur de l'assertion négative en même temps qu'elle présente le co-énonciateur comme support de l'attribution de propriété construite en discours.

1.2 *Değil* incident à un prédicat verbal :

- (5) *Biz aynıyla sizin yaptığınızı yapıyor değiliz*
 nous de même vous + gén. faire + *di* + vous + acc. ; faire = prog. ne...
 pas + nous
 Il n'est pas vrai que nous faisons la même chose que vous.
- (6) *Ben buna bir şey ilave edecek değilim.*
 moi cela + à une chose ajout faire + int. ne... pas + je
 Ce n'est pas le cas que j'ajouterai quelque chose à cela.
- (7) *O kağıdı birisi vermiş değil.*
 là document quelqu'un donner + mis ne... pas.
 Il n'est pas vrai que quelqu'un a donné ce document-là.
- (8) *Biz aynıyla sizin yaptığınızı yapmıyor değiliz.*
 nous de même vous + gén. faire + *di* + vous + acc. ; faire + nég. + prog.
 ne... pas + nous
 Il n'est pas vrai que nous ne faisons pas la même chose que vous.

Dans ces énoncés, la négation marquée par *değil* porte sur des énoncés comportant les marques modo-temporelles spécifiques d'un processus :

² Pour l'explication des autres valeurs de *mİş* voir L. Danon-Boileau, M.-A. Morel. et M. Baştürk (1994).

yor progressif en (5), *cEk* intentif en (6) et *mİş* médiatif en (7). La position respective de *değil* et des marqueurs modo-temporels est différente de celle des emplois précédents, en ce sens qu'ils ne s'agglutinent pas à *değil*, mais à un constituant représentant un processus. Cela veut dire qu'il faut distinguer d'une part l'énoncé exprimant la validation de la relation prédicative munie des ses propres repères énonciatifs et d'autre part la négation accomplie à propos de cet énoncé.

Dans ces énoncés, la négation a toujours une valeur polémique, l'énoncé est toujours polyphonique. D'où effectivement l'effet de sens permis par l'emploi de *değil*, en opposition avec un autre marqueur de négation *ma*, identique du point de vue sémantico-référentiel, mais en revanche radicalement différent du point de vue énonciatif. En effet, pour représenter les états de chose en (5), (6) et (7), on aurait pu produire pour (5) *Biz aynıyla sizin yaptığınızı yapmıyoruz* = « nous ne faisons pas la même chose que vous », pour (6) *Ben buna bir şey ilave etmiyeceğim* = « je n'ajouterai pas quelque chose à cela » et pour (7), *O kağıdı birisi vermemiş* = « ce n'est pas quelqu'un qui a donné ce document-là ». Énoncés dans lesquels la négation est réalisée par *ma*, qui, en affectant le radical verbal, indique que le procès qu'il décrit n'est pas validé.

Tout autre est l'effet de l'opérateur de *değil*. Celui-ci affecte la relation prédicative entière ; il permet ce faisant de s'opposer soit au discours de l'autre soit à la représentation qu'on prête au co-énonciateur. Dans les deux cas, le co-énonciateur est constitué en support de la validation de la relation prédicative, l'énonciateur étant quant à lui le support de la négation réalisée *hic et nunc*. Il s'agit de la négation d'une assertion, correspondant à la forme française « il n'est pas vrai que ».

L'emploi du progressif *yor* en (5) marque que la relation prédicative est repérée par rapport au moment de l'énonciation en cours, et *değil* nie la relation ainsi repérée.

Pour ce qui est de l'énoncé (6), l'intentif *cEk* construit la relation prédicative du côté du non validé par rapport au moment de l'énonciation, et *değil* marque le refus d'envisager le procès comme validable en un moment postérieur à *To*.

En (7), on retrouve la co-présence de *mİş* et de *değil*, mais la combinatoire n'est pas la même que celle des énoncés de type prédicat nominal. Alors que, dans ces derniers cas, *mİş* était agglutiné à *değil*, il est cette fois agglutiné au radical verbal. Cela est en tout point conforme à la valeur de *değil*, c'est-à-dire qu'il est postposé à une relation prédicative

dotée de ses propres repères, en l'occurrence *mİş*. Par l'emploi de celui-ci, le sujet énonciateur reformule la parole de l'autre, parole à laquelle il s'oppose par l'emploi cette fois de *değil*.

En (8), *değil* est incident à un prédicat verbal déjà affecté de l'opérateur de négation d'un processus *mA*; on est alors en présence d'une double négation.

Le marqueur de négation *mA* indique que le procès représenté par le verbe n'est pas validé, on a donc simplement la négation d'un processus. Autrement dit, l'énoncé sans *değil* consiste simplement à affirmer la relation prédicative entre sujet et prédicat dont le processus est nié.

L'opérateur *değil*, quant à lui, a la même fonction que dans ses emplois précédents, c'est-à-dire qu'il a pour fonction de nier l'assertion réalisée, il est donc l'équivalent de « il n'est pas vrai que ». On est là en présence d'une interaction énonciateur/co-énonciateur.

Si le jeu des deux négations aboutit, du point de vue référentiel, à la représentation du même état de chose qu'une assertion pure et simple, dire « il n'est pas vrai que nous ne faisons pas la même chose que vous » revient à décrire le même état de chose que « nous faisons la même chose que vous », il n'y a en revanche aucune équivalence du point de vue énonciatif.

La double négation permet ainsi de marquer d'abord une réfutation de la parole de l'autre, de construire le co-énonciateur comme support de l'assertion de la relation prédicative dont le prédicat verbal est déjà affecté de la négation *mA*, et de construire l'énonciateur comme support de l'opération de négation réalisée sur cet énoncé.

1.3 *Değil* avec une incidence limitée à un constituant :

- (9) *Türkiye yeryüzünde kuvveti değil ya hakkı*
 Turquie dans le monde force + acc. non oui justice + acc.
hakim kılan birdüzeni kuracak.
 dominer + gér. un système + acc. fonder + int.
 La Turquie fondera dans le monde un système où domine non pas la force
 mais la justice.

Dans ce type d'emploi, comme dans les précédents, *değil* est incident à un élément de nature nominale; il s'en distingue en revanche en cela qu'il ne clôt pas l'énoncé, mais est incident à un seul de ses constituants *kuvveti* (la force), et qu'il forme système avec *ya*.

Ce système peut être considéré comme équivalent du système rectificatif français « non pas... mais », sans cependant en recouvrir la totalité des emplois, dans la mesure où la structure de la langue turque fait une

distinction nette entre la négation d'un seul constituant de l'énoncé et la négation de la relation prédicative. En d'autres termes, le système *değil ya* est équivalent à « non oui », c'est-à-dire que, contrairement au français qui annonce avec « mais » un renversement ou une rectification, le turc oppose par le simple jeu de la polarité binaire, « non oui », l'assertion rejetée à l'assertion rectifiée.

Il s'agit dans ce cas non pas de nier la validité de la relation prédicative mais de nier qu'un élément puisse instancier une des places de la relation. En effectuant un constituant de l'énoncé *kuvveti, değil* crée une attente, attente concernant l'occurrence de l'élément qui instanciera effectivement la place que ne peut instancier ce constituant qu'il marque, et c'est précisément le rôle de *ya* que d'introduire l'occurrence de cet élément, à savoir *hakki*.

Cela revient en fait à construire la classe potentielle de tous les éléments susceptibles d'instancier cette place, et ce faisant de construire, dans un premier temps, une relation d'identité entre les deux constituants mis en relation par le système *değil ya*. Cette relation d'identité est marquée par la structure syntaxique de l'énoncé, qui sous-tend en fait deux assertions. La première, en traduction française : « La Turquie ne fondera pas un système où domine la force », la seconde : « La Turquie fondera un système où domine la justice ».

La relation d'identité consiste donc à inscrire dans un même paradigme *kuvveti* et *hakki*, paradigme constitué en réalité de tous les éléments susceptibles d'instancier la place complément du verbe *kuracak*.

Mais à cette relation d'identité s'ajoute simultanément, par le biais de la négation, une relation d'opposition, *kuvveti* est en même temps intégré et rejeté de la classe. Pour le dire en d'autres termes, l'opposition se fait sur fond d'identification, puisqu'on ne peut mettre en relation, même d'opposition, que des éléments susceptibles d'être effectivement comparés, ce qui suppose nécessairement un point commun.

Il faut ajouter que cette intégration des deux éléments mis en relation par *değil ya* repose en réalité sur le fait que l'on attribue au co-énonciateur la validation d'une assertion positive antérieure, ce qu'exprime d'ailleurs l'emploi de la marque de détermination *i*, qui présente *kuvvet* comme anaphorique, c'est-à-dire que sa référence est présentée comme ayant été construite dans l'énoncé précédent. Autrement dit, l'emploi de *değil ya* confère à l'énoncé une valeur polémique.

D'un point de vue énonciatif, *değil* présente une assertion comme ayant été antérieurement validée, assertion dont le support est le co-énonciateur ou un énonciateur anonyme — un « on » énonciateur, d'une part, et d'autre

part négation de cette assertion par le biais du rejet de l'élément comme pouvant instancier une des places de la relation prédicative. Et enfin, *ya* introduisant l'élément qu'instanciera cette place, il y a construction et validation de la relation prédicative prise en charge par le seul énonciateur. Le système *değil ya* marque donc, du point de vue énonciatif, une discordance suivie d'une rupture, puisqu'il introduit un nouvel élément.

Il y a donc construction d'un paradigme des éléments susceptibles de pouvoir fonder un système politique — force ou justice —, relation d'identité, en même temps que *değil ya* les oppose. L'énonciateur pose que pour lui un seul des termes peut valider la relation, celui qu'introduit *ya*, et il rejette l'autre par le biais de *değil*.

Comme *değil*, *yok* se rencontre dans des énoncés de type prédicat nominal. Si *değil* exprime la négation d'attribution de propriété, *yok* exprime en revanche soit la négation de l'existence donc l'absence soit la négation de l'appartenance donc la non-appartenance et ceci selon la nature de l'élément qui précède *yok*.

1.4 *Var* et *yok* constituants d'une relation d'existence :

- (10) *Altı tane lider var*
six nombre politicien il y a
Il y a six politiciens.
- (11) *Bosna-Hersekte müslüman Boşnaklar var,*
Bosnie-Herzégovine + loc. musulman bosniaque + pl. y avoir
Sırplar var...
serbe + pl. y avoir
En Bosnie-Herzégovine, il y a des Bosniaques musulmans, il y a des Serbes.
- (12) *Bunların arkasında kamu oyu yoktur, halk yoktur.*
ceux-ci + gén. derrière + loc. public vote *yok* + *dir*. public *yok* + *dir*.
Derrière eux, il n'y a pas de vote public, il n'y a pas de public.

En turc, lorsqu'il s'agit de la prédication de propriété, cette prédication se réalise au moyen de l'élément zéro, c'est-à-dire que l'attribution de propriété *beyaz* au terme d'origine *kar* dans l'énoncé de type *kar beyaz* = « la neige est blanche » est réalisée par \underline{s} tandis que la même opération en français se réalise au moyen du verbe d'état « être ». La négation de ce type d'énoncé, on l'a vu, se fait par l'emploi de *değil*.

Alors que *değil* n'a pas de pendant positif syntaxique, *yok* est le marqueur de négation de l'opération d'existence réalisée par l'emploi de *var*.

Les énoncés comportant *var* comme les énoncés comportant « il y a » correspondent à une opération de localisation d'un référent, c'est-à-dire qu'ils constituent l'équivalent d'une proposition construisant une relation d'existence entre un terme repéré et ce qui lui tient lieu de repère.

Si, comme en (10), le repère de type locatif n'est pas marqué dans l'énoncé par l'agglutination de la marque de locatif, cela entraîne alors une opération de localisation par rapport au lieu de l'énonciation, à savoir que l'énonciateur occupe le même espace que l'objet dont il construit la référence. En l'occurrence, le locuteur et six politiciens se trouvent dans le même espace. De même que l'absence de la marque du locatif indique l'opération de la prédication d'existence par rapport au lieu de l'énonciation, de même l'emploi seul de *var* marque que l'opération d'existence est effectuée par rapport au moment de l'énonciation en cours.

La construction d'une relation d'existence par rapport à un repère donné dans l'énoncé et syntaxiquement marqué par le locatif est celle que réalise l'énoncé de l'exemple (11). Cette relation de prédication existentielle, présentée comme validée au moment de la parole, s'opère par rapport à une localisation spatiale construite immédiatement au début de l'énoncé par l'agglutination de la marque du locatif — réalisée *te*. *Var* permet donc de construire une relation d'existence entre le terme repère *Bosna-Hersek* = « Bosnie-Herzégovine » et les termes repérés *müslüman Boşnaklar, Sırplar* = « les Bosniaques musulmans et les Serbes ».

Le prédicat nominal *yok* s'emploie pour nier une prédication d'existence, soit relativement à la situation d'énonciation, soit relativement à un repère donné dans l'énoncé comme c'est le cas de l'exemple (12). Il s'agit de ce qu'Antoine Culioli appelle une négation primitive³, c'est-à-dire qu'il s'agit de faire purement et simplement un constat d'absence.

On signifie, par l'emploi de *yok*, qu'il n'y a aucune occurrence relativement au repère choisi, relativement à une localisation donnée. On est avec *yok* au niveau de la notion, puisqu'il s'agit de signifier qu'aucune occurrence ne peut être sélectionnée, ce que marque l'absence de toute marque de détermination.

³ « Il existe une opération primitive de négation [...] Il existe, dans l'activité cognitive, telle qu'elle se réalise à travers des conduites significatives verbalisées [...] une représentation spécifique de ce qui est mauvais, défavorable ou inadéquat (donc à rejeter) ou de ce qui comporte un vide, un hiatus, *une absence* (c'est nous qui soulignons) » (Culioli, 1990, p. 93). Nous empruntons à L. Danon-Boileau (1987) l'idée que ce type de négation relève du « constat d'absence » : « Dans son espace, la négation s'inscrit [soit] comme le constat, au moment de l'énonciation, de la non-existence de l'objet. » (p. 53)

Dans notre exemple (12), l'agglutination de *dir* par l'égocentrage fort qu'il exprime permet de présenter le jugement concernant l'existence comme discordant soit par rapport au co-énonciateur, soit, plus généralement par rapport à un préconstruit, le contexte permettant de discriminer entre les deux cas.

1.5 *Var* et *yok* constituants d'une relation d'appartenance :

La valeur fondamentale de *var* et *yok*, à savoir respectivement expression de l'existence et de la non-existence, permet de construire ou de nier également une relation d'appartenance entre deux termes, ce qui se traduit en français par le verbe « avoir ».

- (13) *Bu konuda bilgim var*
 ce sujet + loc. connaissance + ma (mon) avoir.
 J'ai des connaissances à ce sujet. (Mes connaissances existent à ce sujet)
- (14) *Bu konuda bilgim yok.*
 ce sujet + loc. connaissance + ma (mon) ne pas avoir
 Je n'ai pas de connaissance à ce sujet. (Ma connaissance n'existe pas à ce sujet)

Dans les exemples ci-dessus, *var* et *yok* sont précédés d'un constituant comportant une marque de relation à une personne *im* (suffixe de 1^{re} personne). Ce suffixe de 1^{re} personne peut être remplacé évidemment par d'autres marques de personnes : *in* = « ton » (*ev-in* = ta maison), (*s)i* = « son » (*ev-i* = sa maison), *imiz* = « notre » (*ev-imiz* = notre maison), *iniz* = « votre » (*ev-iniz* = votre maison), *leri* = « leurs » (*ev-leri* = leur(s) maison(s)).

Dans les énoncés cités en (13) et (14), contrairement aux énoncés tels que *varım — yokum* (j'existe — je n'existe pas) où la marque de personne est agglutinée à *var* et *yok*, elle est suffixée à un élément de nature nominale immédiatement antéposé à *var* et *yok*. Ainsi, ces énoncés constituent un prédicat formé de *var* incident à un élément nominal auquel est suffixée la marque de personne, ce que l'on appelle la conjugaison possessive. Pourtant on ne peut tenir la suffixation de la personne, dans un énoncé de ce type, comme l'équivalent de la marque du possessif en français. Si l'agglutination de la marque de personne permet effectivement d'exprimer la possession, l'emploi de *var* transforme l'expression linguistique de la possession en une relation d'appartenance.

Cela manifeste clairement la valeur de *var*, et par là même celle de *yok*. En tant que prédicat exprimant l'existence, il permet, comme dans

le cas de prédication d'existence vu précédemment, d'affirmer l'existence d'un élément relativement à un repère. Il est en fait incident à la relation entre le nom *bilgi* = « connaissance » et la marque de personne qui lui est agglutinée, et sert à poser l'existence de *bilgi* par rapport à un repère qui est ici celui de la marque de personne ; autrement dit, il construit entre les deux termes une relation d'appartenance.

On constate ainsi que le marqueur de négation *yok* exprime soit la prédication de la non-existence lorsqu'il est utilisé avec la marque du locatif soit la prédication de la non-appartenance lorsqu'il est postposé à une marque de personne.

La distinction entre expression de la possession et expression d'une relation d'appartenance permet de comprendre que *var* et *yok* puissent être ici en distribution complémentaire, et cette distinction repose sur la valeur fondamentale attachée à ces deux constituants. Autrement dit, la valeur fondamentale de ces deux constituants s'exprime non pas en terme de « possession », mais en terme d'« existence », y compris dans ce que nous avons appelé la relation d'appartenance.

Le constituant *yok* exprimant la non-existence, son emploi permet de dénier la relation repère repéré, autrement dit permet de signifier qu'il n'y a pas d'occurrence de la notion représentée par l'élément nominal relativement à un repère donné dans l'énoncé.

1.6 *Yok* en réponse à une interrogation ou à une assertion :

- (15) A. *Masanın üstündeki kitabı sen mi aldın ?*
 table + gén. sur livre + le toi est-ce prendre + pass. + tu
 Est-ce toi qui as pris le livre sur la table ?
 B. *Yok (hayır), ben almadım.*
 Non, moi prendre + nég. + pass. + je
 Non, c'est pas moi.
- (16) A. *Türkiye'de fiyatlar yükselmedi.*
 Turquie + loc. prix + pl. augmenter + nég. + passé.
 Les prix n'ont pas augmenté en Turquie.
 B. *Yok (hayır), yükseldi.*
 non augmenter + passé.
 Si, ils ont augmenté.

Le constituant *yok* peut apparaître en réponse à une interrogation, en variante libre avec un autre constituant *hayır*. Pour cerner la valeur de *yok* comme réponse à une question, correspondant alors au « non » fran-

çais, nous allons décrire les différentes formes de question dont il peut constituer une réponse. Il peut également être employé en réponse à une assertion antérieure, et correspond alors, selon les cas, à « non » ou à « si », en français.

On sait que les questions qui impliquent des réponses de type oui-non sont des questions totales, mais celles-ci peuvent relever de formes différentes.

Si l'on compare cet emploi de *yok* à ceux précédemment décrits, il s'en distingue par deux faits : 1. il est antéposé à l'énoncé et séparé du reste de l'énoncé par une pause ; 2. l'énoncé dans lequel il apparaît, en antéposition, est un énoncé de type prédicat verbal à la forme négative comportant le marqueur de négation d'un processus *mA* agglutiné à l'élément verbal *al* qui reçoit en outre la marque du passé *di* et la marque de la 1^{re} personne.

Il ne peut donc être considéré, comme dans les précédents emplois, comme négation nominale d'existence, puisqu'il sert ici à annoncer la non-validation de la relation sujet — prédicat d'un énoncé interrogatif antérieur (15), ou d'une assertion antérieure, positive ou négative (16). Il ne s'agit pas, dans ce cas, de nier l'existence d'un référent relativement à un repère donné, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de la négation d'une relation d'existence ou d'une relation d'appartenance entre deux constituants de l'énoncé.

Dans l'exemple (15) on a affaire à une question totale, dont la réponse est de type oui ou non, et qui met en question l'état de chose représenté dans l'énoncé. L'énonciateur exprime par l'interrogation un parcours sur les deux valeurs que la relation prédicative est susceptible de recevoir, oui non, validée non validée, et a recours au co-énonciateur pour le choix de cette valeur. Par l'emploi de *yok*, le sujet énonciateur invalide donc cette question ou bien il peut réfuter la validation d'une assertion positive ou négative comme dans l'exemple (16).

En revanche, *yok* ne peut constituer la réponse à une interrogation réalisée à propos de la prédication d'existence d'un élément, qu'à la seule condition qu'il soit employé seul, sans être suivi d'une explication de la réponse qu'il réalise. Sinon, seul *hayır* peut être employé comme dans l'exemple suivant :

- (17) A. *Yarın yürüyüş var mı?* = Demain, est-ce qu'il y a manifestation ?
 B. *Hayır, yok* = Non, il n'y en a pas.
 C. *Yok* (ou *Yok, yok*) = Non

La réponse négative implique que l'on affirme qu'il n'y a aucune occurrence de *yürüyüş* relativement au repère *yarın* (demain), ce qui sup-

pose, puisqu'il s'agit d'une prédication d'existence négative, l'emploi de *yok*, comme le manifeste la première forme de la réponse, où *hayır* est suivi de l'explication de la réponse *yok*.

Or, il est impossible dans ce cas d'employer *yok* en antéposition pour annoncer cette négation de prédication. Autrement dit, la réponse ne peut prendre la forme *Yok, yok* = « non il n'y a pas ».

Un énoncé de ce type n'est pas possible en turc, mais il réalise en fait une double négation dont le sens est totalement différent de celui d'une réponse négative à une interrogation concernant une prédication d'existence. Lorsqu'on dit *yok, yok*, cela revient à dire que *herşey var* = « rien ne manque ».

En réponse à une assertion, il sert à annoncer la réfutation de la validité de l'assertion accomplie par le co-énonciateur, que celle-ci soit une assertion positive ou qu'elle soit une assertion négative (16). Dans ce dernier cas, *yok* se traduit par le « si » français qui exprime la négation d'une assertion négative.

1.7 Le contour intonatif de *yok* et *değil* :

En comparant maintenant *değil* et *yok*, quant à leurs caractéristiques intonatives dans un échelon à quatre niveaux, et en les mettant en relation avec leur valeur énonciative :

On constate que, pris tout seul, sans prendre en considération l'intonation des autres constituants de l'énoncé dont il fait partie, *değil* se caractérise essentiellement par deux types d'intonation :

— soit il se caractérise par une attaque basse (niveau 1, 5) et un contour montant (niveau 3,5), ce sont les occurrences de *değil* correspondant à une prise de position égocentrée ; s'il y a opposition, il s'agit alors de celle de l'énonciateur par rapport à sa propre représentation ;

— soit il se caractérise par une attaque haute (niveau 3 ou 4) et un contour descendant (niveau 5 à la finale) ; ce sont les occurrences de *değil* correspondant à une prise de position discordante dans la co-énonciation ; l'énonciateur réfute la parole de l'autre.

En ce qui concerne le marqueur de négation *yok*, dont la première syllabe est une semi-voyelle, il apparaît que son intonation peut avoir pour point de départ intonatif le niveau H1 ou H2, et elle peut parvenir jusqu'au niveau H3 lorsqu'il est pris indépendamment des autres constituants de l'énoncé. Au moment où son intonation atteint le niveau H3, on a affaire alors à l'expression de la négation de la relation d'appartenance. En revanche, lorsqu'il a une attaque de niveau 2,5 et atteint le

niveau H4, on a alors affaire à l'expression de la négation d'existence.

On peut donc constater que *yok*, qui n'exprime pas la discordance, sauf occurrences particulières, se caractérise toujours par un niveau bas et par une courbe montante, ce qui est également le cas de *değil* quand celui-ci marque une position égocentrée.

Il nous reste à préciser le point suivant : lorsque la relation d'existence ou de non-existence et l'attribution de propriété ou sa négation ne sont pas ancrées par rapport au moment de l'énonciation, le turc emploie alors un verbe de plein exercice *olmak*, et sa négation *olmamak* produite par l'agglutination du marqueur de négation *mA*, spécifique à la négation d'un processus :

- (18) *Yürüyüş olmadı*
 manifestation y avoir + nég. + passé
 Il n'y a pas eu de manifestation.

2. NÉGATION D'UN PROCESSUS, *mA* = «NE PAS + VERBE»

Le marqueur de négation *mA* du turc, si on l'oppose aux deux marqueurs de négation du prédicat nominal *değil* et *yok*, se rencontre dans des énoncés de type prédicat verbal. Sa propriété spécifique est d'être incident à un constituant de nature verbale, et ce faisant d'exprimer la négation du processus. La divergence qu'il manifeste par rapport à *değil* et *yok* est qu'il peut recevoir non seulement toutes les marques modotemporelles *yor* (progressif), *r* (aoriste), *cek* (intentif), *mekte* (duratif), *meli* (nécessité), mais aussi les marques modo-énonciatives *di* (passé), *miş* (médiatif) sans compter la combinaison éventuelle des deux ou même des trois marqueurs.

Si *mA* est toujours employé pour la négation d'un processus, celui-ci n'est en revanche pas toujours exprimé par un élément de nature verbale. On verra effectivement qu'un élément de nature substantivale peut exprimer un processus, et que dans ce cas également, si l'on veut nier le processus, on emploiera *mA*. Cela montre que *mA* n'est peut-être pas tant attaché syntaxiquement à un élément verbal, qu'il n'est attaché sémantiquement à l'expression d'un processus.

Le marqueur de négation de processus peut en outre être incident à un radical verbal, lui-même constituant du prédicat verbal de l'énoncé (ce qui correspondrait à une subordonnée conjonctive en français), et il peut enfin être employé avec un radical verbal auquel s'agglutine la marque

du passif, l'ensemble servant à construire une propriété différentielle (ce qui correspondrait par exemple à l'emploi des adjectifs en «-able» en français, tel que «incroyable», qui en turc est mot à mot équivalent : «qui ne peut être cru»).

2.1 *MA* directement incident au prédicat verbal :

Dans un tel emploi *mA* est agglutiné au verbe qui se trouve en finale d'énoncé et qui est muni de ses marques modo-temporelles ; il se place entre le radical verbal et les marques modo-temporelles. L'opération de négation consiste alors en une négation de la validation de la relation sujet-prédicat. On exprime que, pour un processus donné, le sujet de l'énoncé n'est pas l'élément pour lequel la relation prédicative est validée :

- (19) *Türkiye bunlara gerekli ilgiyi gösterememiştir.*
 Turquie à ces gens-là nécessaire intérêt montrer+pouvoir + *ma*
 + méd. + mar. d'ass.
 C'est vrai que la Turquie n'a pu montrer à ces gens-là l'intérêt nécessaire.

Dans cet énoncé, au radical du verbe *göster* = «montr-» s'agglutinent respectivement le défectif modal *e* (pouvoir), le marqueur de négation *mA* réalisé *me* par la contrainte de l'harmonie vocalique, le médiatif *miş* et le marqueur d'assertion *dir*.

De manière générale, par l'emploi de *mA*, le sujet énonciateur exprime la non-réalisation d'un état de chose constaté dans la réalité, sans marquer de discordance avec le point de vue de son allocutaire. Il ne constitue pas une réponse à la parole de l'autre présentant la relation comme validée et il ne s'oppose pas non plus à une représentation que le sujet énonciateur prête à l'autre. Il décrit simplement un état de chose tel qu'il est constaté dans la réalité. La négation du processus ne relève pas de la co-énonciation, et n'exprime donc pas la discordance.

2.2 *MA* incident à un radical verbal lui-même constituant du prédicat verbal :

- (20) *Başka türlü ortadoğuya çağın gelemeyeceğini*
 autrement Moyen-Orient + dir. modernisme venir + pouvoir + *ma*
düşünüyorum
 + int. + acc. penser + prog. + je
 Je pense qu'autrement le modernisme ne pourra arriver au Moyen-Orient.

L'opérateur *mA* est toujours incident à un élément représentant un processus, celui-ci consiste dans la forme nue du verbe à laquelle vient s'agglutiner, dans cet énoncé, outre le marqueur de négation, la marque de l'intentif, qui n'est compatible, nous l'avons dit, qu'avec l'expression d'un processus, donc un élément de nature verbale; mais l'ensemble reçoit en plus la marque de l'accusatif, marque casuelle qui indique normalement un élément de nature nominale.

L'accusatif marque en réalité la relation syntaxique entre le verbe principal de l'énoncé — *düşünüyorum* (je pense) — et un syntagme plus large dont le segment marqué par l'accusatif fait partie — *çağın gelemeceğini* (la non-arrivée du modernisme). Il s'agit en fait de ce qui correspondrait en français à une subordonnée conjonctive, complément d'objet du verbe principal.

La marque de détermination *i* est liée au statut de déterminé du segment *gelemeceğini* relativement au constituant qui le précède *çağın* (époque + génitif, équivalent en français à «de modernisme»), et qui a, comme le marquent le génitif et l'antéposition, le statut de déterminant; cela correspond en français à la relation complément de nom: «la non-arrivée du modernisme».

Quant à la marque casuelle de l'accusatif, elle indique que le syntagme constitué par les deux éléments en relation de détermination est lui-même en relation avec le verbe de l'énoncé, à savoir *düşünüyorum*, qui se traduit «je pense», l'ensemble correspondant à une relation de subordination. C'est-à-dire que l'élément qui reçoit le marqueur de négation compose avec l'élément qui le détermine un syntagme ayant syntaxiquement la valeur d'un syntagme nominal.

La réalisation de l'énoncé secondaire comme subordonné en français «que le modernisme ne pourra pas arriver» se manifeste ainsi en turc comme le complément du nom... *çağın gelemeceğini* = «à la non-arrivée du modernisme»

2.3. *Ma-z* incident à un constituant exprimant une propriété différentielle :

- (21) *Son günlerde Türkiye inanılmaz borca girdi.*
 dernier jour + pl. + loc. Turquie croire + pass. + *maz* dette entrer
 + passé.

Ces derniers jours la Turquie a sombré dans un endettement incroyable.

Ici encore, *mA*, tout en étant toujours marqueur de négation d'un processus, est incident à un constituant qui n'a pas, dans la phrase, le statut

syntactique de verbe, tout en comportant cependant un marqueur compatible avec un élément de nature verbale, à savoir *l*, marque du passif. Il reçoit en outre la marque *z*, qui correspond à l'aoriste négatif.

L'agglutination de la marque du passif, de *mA* et de *z* à un radical verbal aboutit à la construction d'un lexème dont le rôle syntactique est de marquer une opération de détermination relativement à un élément nominal auquel il est antéposé, et par rapport auquel il joue par conséquent le rôle de déterminant, suivant l'ordre canonique de la langue turque.

Dans notre énoncé, le radical verbal *inamlmaz* reçoit la marque du passif, ainsi que le marqueur de négation du processus auquel vient s'agglutiner la marque de l'aoriste *z*, mais le segment ainsi constitué n'occupe pas la place spécifique d'un verbe, et d'autre part le passif est exprimé en l'absence de toute expression de l'agent du processus, contrairement à l'emploi du passif dans un énoncé comme : *Fatma herkes tarafından sevilir* = « Fatma est aimée de tous ».

Il n'y a pas d'actualisation d'un processus, mais expression d'une propriété différentielle relativement au constituant postposé, propriété différentielle qui consiste, en l'exprimant mot à mot, dans le fait de « ne pas être cru ». Ce sont la combinaison du passif et de l'aoriste négatif, et l'absence d'expression de l'agent qui transforment l'expression d'un processus en expression d'une propriété différentielle, l'aoriste conférant au processus exprimé de manière passive, une valeur atemporelle. Il ne s'agit pas d'un processus temporellement situé, mais de la propriété en général; l'ensemble permet donc effectivement de construire une propriété qui va déterminer qualitativement l'élément postposé *borca* = « endettement ».

Ainsi l'opérateur de négation *mA* est toujours incident à un élément qui exprime sémantiquement un processus, mais qui n'a pas syntaxiquement le statut de verbe.

Syntaxiquement, le segment ainsi constitué joue le rôle de déterminant, ce qui est marqué par la position qu'il occupe, il est antéposé au constituant qu'il détermine, et est donc l'équivalent d'un adjectif épithète, si on le compare au français; il se traduit par un adjectif en «-able», dont le sens est « qui peut être... », morphème se suffixant également à un radical verbal pour exprimer une propriété générale relativement au nom auquel il est incident. L'opérateur *mA*, quant à lui, correspond en français au préfixe négatif *in*.

Du point de vue énonciatif, dans la mesure où il s'agit d'exprimer une propriété générale, le fait de ne pas permettre la réalisation d'un proces-

sus exprimé, pour tout agent potentiel du processus — ce qu'exprime le passif sans agent —, et quels que soient les instants considérés — ce qu'exprime l'aoriste —, on est donc dans le cas d'une représentation présentée comme pouvant être partagée par tous.

3. NÉGATION LEXICALE *SIz* = «SANS»

La négation lexicale, si on l'oppose à la négation syntaxique qu'on vient de voir, ne présente pas en turc une variété de marqueurs; autrement dit, on fait appel à un seul marqueur suffixal: *siz* tandis que le français emploie plusieurs marqueurs prefixaux tels que «im-, in-, dé-, a-, non-, sans», etc.

Du point de vue de la linéarité, on constate un ordre de type «(nom + suffixe négatif) + nom» dans le segment en turc. En revanche, le segment en français présente un ordre du genre «nom + (prédéterminant négatif + nom)». Soit le segment de type :

(22) *Felsefesiz bir toplum* = une société sans philosophie.

Cette disposition des éléments montre que le turc organise le segment de la manière suivante: déterminant-déterminé; quant au français, il procède autrement: déterminé + prédéterminant négatif + déterminant.

On constate ainsi que le suffixe négatif *siz* fait partie intégrante du déterminant tandis que «sans» reste indépendant vis-à-vis du déterminé et du déterminant.

Par ailleurs, le suffixe négatif du turc s'agglutine toujours à un mot de nature nominale ou adjectivale. Si ce mot ne fonctionne pas en tant qu'adjectif, le suffixe négatif l'intègre dans la catégorie des adjectifs; le mot ainsi transformé en adjectif + *siz* fonctionne comme déterminant de l'élément suivant qui peut être soit un nom soit un verbe. Effectivement, c'est une caractéristique primordiale du suffixe négatif du turc que de transformer d'abord le nom en un qualificatif qui détermine le nom qui suit. Dans notre exemple *felsefesiz bir toplum* = «une société sans philosophie», le mot *felsefe* constitue une base nominale mais par l'agglutination du suffixe négatif, il fonctionne comme adjectif.

Si le qualificatif n'est pas une base nominale mais une base verbale, on emploie alors le marqueur de négation du processus *ma*. Prenons le segment de type *kabul edilmeyecek bu dilekler*, le segment déterminé est *bu dilekler*, le segment déterminant *kabul edilmeyecek*: la traduction lit-

térale de ce dernier serait «qui ne seront pas acceptés». Le segment déterminant est constitué d'un élément verbal *kabul ed* = «accepter», auquel sont suffixés respectivement le passif *l*, la négation du processus *ma*, et la marque de l'intentif *cEk*.

Une bonne traduction française de l'exemple cité ci-dessus donnerait : «ces demandes inacceptables». Dans cette traduction, l'emploi de la base, rendue négative par le biais du préfixe négatif «in-», est essentiellement verbale. Mais à la différence de l'exemple ci-dessus, la préposition négative «sans» a tendance à s'employer plus avec la base nominale qu'avec la base verbale, qui impose, pour la même fonction, l'emploi du préfixe négatif «in-» et du suffixe «-able», dérivation parasynthétique sur une base verbale.

Or la langue turque n'emploie pas dans ce cas le marqueur de négation nominale, mais le marqueur de négation du processus *mA*. L'emploi du marqueur de négation *mA* au lieu de *sIz* s'explique par le fait que la base est ici un radical verbal et non un élément de type nominal.

3.1 La valeur énonciative de *sIz* :

- (23) *Yunanistandan bize gelen vizesiz geliyor, biz*
 Grèce + abl. nous + dir. venant visa + *siz* arriver + prod. nous
oraya vizeyle gidiyoruz.
 là-bas visa + avec aller + prog. + nous.
 Celui qui vient chez nous de Grèce vient sans visa, nous nous rendons
 chez eux avec visa.

Agglutiné à un élément de nature nominale, la négation lexicale *sIz* transforme cet élément en un adjectif qui fonctionne comme un adverbe. En tant que tel, il ne détermine pas un nom mais un verbe conjugué au progressif. Ainsi on constate que l'élément transformé en un adjectif + *sIz* ne se positionne pas dans le repère mais dans le repéré. Il fonctionne ainsi comme un adverbe modélisant le sens du verbe.

Dans notre énoncé, la négation lexicale *sIz* porte sur le mot *vize* = «visa», en supposant une représentation préalable, qui est dans le cas particulier de cet énoncé exprimée linguistiquement après. En effet, il s'oppose au suffixe d'appartenance *le* = «avec» dans l'énoncé suivant : *biz oraya vizeyle gidiyoruz* = «nous nous rendons chez eux avec visa»; autrement dit, le *sIz* est posé par opposition à *le*.

Du point de vue énonciatif, le sujet énonciateur, lorsqu'il oppose *sIz* à *le*, exprime un constat d'absence dans la réalité, mais cette absence qu'il

observe ne peut se constater que sur fond de ce que doivent être les choses, or l'absence, pour être constatée, implique la représentation d'une existence; effectivement, dans notre énoncé, l'existence s'exprime par l'emploi de *le*; le sujet énonciateur, lorsqu'il constate l'absence de visa = *vize*, se fonde sur l'existence exprimée par *le* = « avec ». D'après la représentation logique du sujet énonciateur :

1. si les Grecs viennent en Turquie sans visa;
2. les Turcs doivent aller en Grèce sans visa;
3. or les Turcs vont en Grèce avec visa.

L'étape première constitue un fait établi sur lequel vient se greffer logiquement la deuxième étape qui n'est autre qu'une déduction logique du sujet énonciateur émanant de la première, or la réalité ne correspond pas à cette représentation logique, c'est le cas de la troisième étape qu'il constate et exprime, d'où le conflit qui se manifeste dans la représentation du sujet énonciateur. Ce dernier, par l'emploi de *sIz*, marque ce constat d'absence qui ne correspond pas à sa propre représentation des faits, cette représentation des faits qui constitue une norme sur laquelle il base sa constatation.

Par l'emploi de *sIz*, le sujet énonciateur ne prête pas au co-énonciateur la représentation qu'il a de ce constat d'absence; autrement dit, il ne constitue pas ce dernier comme support d'un énoncé de type *Yunanistan bize gelen vizeyle geliyor* = « celui qui vient chez nous de Grèce vient avec visa ». Il ne s'agit pas d'énoncer un point de vue discordant, un point de vue auquel le sujet énonciateur s'opposerait. Ce dernier exprime tout simplement un constat d'absence vu par rapport à un état de chose qu'on doit constater dans la réalité.

On a vu ainsi que le marqueur de négation lexicale *sIz* se distingue des trois autres dans la mesure où il n'est pas incident à un prédicat mais à un lexème de nature nominale, lexème qui en recevant *siz* (ou sa variante complémentaire *li* pour un énoncé positif) devient déterminant du nom qui lui est postposé. Il peut cependant être rapproché de *yok* en cela qu'ils expriment l'un et l'autre la non-existence d'un élément relativement à un autre élément qui lui sert de repère. Ils ont également en commun d'être en distribution avec un autre constituant, *var* pour *yok* et *li* pour *sIz*, lorsqu'il s'agit de l'expression de l'existence d'un élément par rapport à un autre qui lui sert de repère.

En tant qu'invariant du langage, l'opération de négation peut être considérée comme renvoyant généralement à deux valeurs principales : simple constat d'absence ou réfutation d'une représentation que l'on prête à l'autre.

La langue turque, qui emploie quatre marqueurs de négation, trois relevant du niveau syntaxique, *değil*, *yok* et *mA*, et un d'ordre lexical, *sIz*, n'opère pas une spécialisation de ces marqueurs relativement à ces deux valeurs générales de l'opération de négation, c'est la nature même de la relation, objet de la négation, qui conditionne l'emploi de chacun de ces marqueurs.

Ainsi, *değil* marque la négation d'une relation attributive, *yok* a pour rôle de nier une relation d'appartenance ou d'existence, et *mA* de nier une relation sujet-prédicat qui correspond, au niveau sémantique, à une relation agent-processus. Quant à *sIz*, il marque, de manière plus complexe, l'absence même de relation entre deux référents, sur fond d'une représentation normée posant, au niveau du préconstruit, l'existence d'une telle relation.

Yok, constat d'absence, et *değil*, négation de l'attribution de propriété, ont en commun d'être compatibles avec les prédicats nominaux et de ne recevoir que les marques modo-énonciatives *dlr*, *mlş*, *dl*, *ş* et l'hypothétique *sA*. *Yok* se distingue de *değil* par le fait qu'il est utilisé en distribution complémentaire avec un autre constituant, *var*, de polarité positive, qui exprime, au moment de l'énonciation, l'existence d'un objet relativement à un repère, soit énonciatif, soit donné dans l'énoncé. Il exprime ainsi la négation par le biais de sa valeur lexicale, opposée à celle de *var*.

Du point de vue des marques qu'ils sont susceptibles de recevoir et de la nature des prédicats qu'ils nient, ces deux marqueurs de négation s'opposent à *mA* qui exprime la négation de processus. Il peut recevoir toutes les marques modo-temporelles et leur combinaison possible.

Même s'il est considéré dans la grammaire traditionnelle comme la négation verbale, nous avons constaté que le radical verbal auquel il est incident n'est pas toujours intégrable dans la classe des verbes, mais peut fonctionner comme déterminant d'un nom, c'est-à-dire qu'il permet de construire une propriété différentielle. Il est donc plus juste de dire que *mA*, qu'il soit incident à un constituant verbal exprimant l'actualisation d'un processus, ou à un constituant fonctionnant comme détermi-

nant d'un nom, est la négation du processus, ce qui revient à dire que c'est la valeur sémantique du constituant qu'il marque qui en impose l'emploi.

Le marqueur de négation lexicale *sIz* s'oppose, par son statut syntaxique dans l'énoncé, à ces trois marqueurs de négation. Agglutiné directement à l'élément qu'il transforme en adjectif, si cet élément n'est pas de nature adjectivale, il permet de construire une propriété différentielle pour le constituant nominal postposé. Il suppose une représentation préalable dont l'expression linguistique imposerait l'emploi du marqueur positif *li*.

Le marqueur de négation lexicale *sIz* peut cependant être sémantiquement rapproché de *yok* en cela qu'ils expriment l'un et l'autre la non-existence d'un élément relativement à un autre élément qui lui sert de repère. Ils ont également en commun d'être en distribution avec un autre constituant, *var* pour *yok* et *li* pour *sIz*.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTAL, P., « Deux niveaux de négation », *Langue française*, 62, « La négation » pp. 4-11.
- ATTAL, P. *Négation et quantificateur*, thèse de doctorat d'État, sous la direction de J.-C. Chevalier, Université de Paris VIII, 1979.
- BACRI, N., *Fonctionnement de la négation. Étude psycholinguistique d'un problème d'énonciation*, postface de N. Bacri et S. Fischer, La Haye, Mouton, 1976.
- BALLY, CH., *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e éd., revue et corrigée, Berne, Éditions Francke, 1965.
- BANG, W., « Das Negative Verbum der Türksprachen », *SBAW*, XVII, 1923.
- BANGUOĞLU, T., *Türkçenin Grameri*, Türk Dil Kurumu Yayınları, 528, Ankara, Türk Tarih Kurumu Basımevi, 1980.
- BASTUJ, J., *Les relations spatiales en turc contemporain*, Paris, Éditions Klincksieck, 1976.
- BAZIN, L., *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, 1987.
- BENVENISTE, É., « La phrase nominale », in *Problèmes de Linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 151-167.
- CALLEBAUT, B., *La négation en français contemporain. Une analyse pragmatique et discursive*, Bruxelles, Awlsk. Paleis Academiën, 1991.
- CULIOLI, A., *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 1990.
- DANON-BOILEAU, L., *Le sujet de l'énonciation. Psychanalyse et linguistique*, Paris, Ophrys, 1987.
- DANON-BOILEAU, L., *Énonciation et référence*, Paris, Ophrys, 1987.

- DANON-BOILEAU, L., « Ce que “ça” veut dire : les enseignements de l’“Observation Clinique” », in M.-A. Morel et L. Danon-Boileau, eds, *La deixis*, Colloque en Sorbonne, Paris, PUF, 1992.
- DANON-BOILEAU, L., « La personne comme indice de modalité », in *Faits de langues*, 3, Paris, PUF, 1994.
- DANON-BOILEAU, L., MEUNIER, A., MOREL, M.-A., TOURNADRE, N., « Intégration discursive et intégration syntaxique », *Langages*, 104, 1991, pp. 111-128.
- DANON-BOILEAU L., MOREL. M.-A., et BAŞTÜRK. M., « Étude sur le corpus des valeurs de *-miş* et *-dir* en turc », Communication au Colloque sur *Le méditatif*, Resp. Zlatka Guentchéva, 1994.
- DENY, J., « La structure de la langue turque », in *Extrait des Conférences de l’Institut de Linguistique de l’Université de Paris IX*, 1950.
- DENY, J., « Langues turques, langues mongoles et langues toungouzes », in *Les langues du monde*, 1952, pp. 319-368.
- DENY, J., « L’osmanli moderne et le turc de Turquie », in *Philologiae Turcicae Fundamenta*, Mayence, 1959, I, pp. 182-239.
- DUCROT, O. et al., « Mais occupe-toi d’Amélie », in *Les mots du discours*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.
- DURAK, M., « Dilde Yansıtma ve Türkçede Yüklemsel Ekler », *Türk Dili Dergisi*, Istanbul, 28, 1992.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E, *Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d’Artey, I, chap. 7, 1911 et VI, chap. 4 et 5, 1940.
- ERGIN, M., *Türk Dil Bilgisi*, 19^e éd., Istanbul, Bayrak Basımevi, 1992.
- GAATONE, D., *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz, 1971.
- GUENTCHEVA, Z., *Temps et aspect : L’exemple du bulgare*, Paris, Éditions du CNRS, Sciences du Langage, 1990.
- LABOV, W., « Attraction et concordance des négations », in *Le parler ordinaire, la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, traduit de l’américain par Alain Khim, Paris, Les Éditions de Minuit, 1978, pp. 87-174.
- LOCKER, E., « Être et avoir, leurs expressions dans les langues », *Anthropos*, 1954, pp. 483-510.
- LYONS, J., *Sémantique linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 1990.
- LEWIS, G.-L., *Turkish Grammar*, Oxford, Oxford University Press, 1984.
- MEUNIER, A. et MOREL, M.-A., « Pas et point chez Molière », *L’Information grammaticale*, Paris, 57, 1993, pp. 25-30.
- MOREL, M.-A., « Les présentatifs en français », in *La deixis*, op. cit.
- MOREL, M.-A., « Pas et ne... pas en français oral », *Cahiers de Praxématique*, Montpellier, 1994.
- MOREL, M.-A., « Valeurs énonciatives des variations des niveaux mélodiques en français », *Journal of Language Studies*, Cambridge University Press, 1994.
- MULLER, C., *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz, 1991.
- ROBERT, F., *Structures élémentaires de la négation* (Avec exemples tirés de diverses langues), Université de Poitiers, thèse non publiée, 1987.

- SAUVAGEOT, A., «Langues ouraliennes», in *Les langues du monde*, Genève-Paris, Éditions Slatkine, 1981.
- TEKIN, S., «Türkçede -ma- olumsuzluk eki ile -dik eki nereden geliyor? », *Tarih ve Toplum*, İstanbul, 74, 1990.
- TEKIN, T., «Türkçe Olumsuzluk Eki (-mE-) Üzerine», in *Dilbilim Yazıları*, Ankara, Usem Yayınları, 1990.
- TESNIERE, L., *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Éditions Klincksieck, 1988.
- TOURNIER, J., «La négation lexicalisée», in *La négation, domaine anglais*, Clermont-Université de Saint-Étienne, 1988, pp. 47-58.

M. BAŞTÜRK, *L'analyse syntaxico-sémantique et énonciative de la négation en turc (et en français) contemporain(s)*

On s'efforce ici de mettre en lumière le fonctionnement des quatre marqueurs de négation de la langue turque. Leur originalité essentielle vient de leur capacité à marquer tantôt la négation primaire, tantôt la négation rhétorique.

M. BAŞTÜRK, *Syntactico-semantic analysis of negation in contemporary Turkish and French*

We here try to highlight the working of the four negative markers in Turkish. Their main distinctive characteristic is that they can express either a primary or a rhetorical negation.